

LE JOUR D'APRÈS : REFONDER LE SERVICE PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE (ESR)

La recherche publique subit depuis 20 ans une succession incessante de réformes (Pacte pour la recherche, lois LRU 1&2, RCE, PIA, loi ORE...), qui ont largement démantelé le service public de l'ESR et mis les personnels en grande souffrance. Les équipes de recherche, leurs établissements sont restructurés et mis en concurrence.

Objectif : des budgets pérennes et la fin de la précarité

Les emplois de fonctionnaires ont fondu à vue d'œil tandis qu'explo-sait la précarité. Les chercheur-ses et enseignant-es-chercheur-ses sont devenus des chercheur-ses d'argent, contraints à travailler toujours davantage sur des recherches de court terme et, faute de postes pérennes, à collaborer avec des précaires sous-payés et largement exploités.

Le travail des personnels bibliothécaires, ingénieur-es, administratif-ves et technicien-nes (BIATSS et IT) se réduit trop souvent à former des jeunes précaires, qui se succèdent et n'ont pas de perspectives... Faute de garantie statutaire pour les précaires et de moyens pérennes pour tou-tes, l'indépendance de la recherche et de ses personnels est mise à mal.

Un mode de gestion obnubilé par le résultat immédiat et la transférabilité à des applications générant une rentabilité financière a été imposé. Il est incompatible avec le temps long de la recherche fondamentale, seul à même d'ouvrir des pistes nouvelles pour la connaissance et des avancées majeures pour la technologie, les soins, la préservation de l'environnement ou l'organisation de la société. Les conséquences sont la perte d'avancées scientifiques, la déstabilisation des équipes liée au turn-over, la mise à mal de l'indépendance de la recherche publique, et au final une perte de sens et une généralisation de la souffrance au travail.

À bien des égards, le diagnostic est proche de celui fait par nos collègues des hôpitaux. Le néolibéralisme tue le service public.

Or, avec la crise sanitaire, nous avons vu les limites d'une recherche sur appel à projet, des chercheur-ses

ayant dû arrêter par le passé leurs recherches sur les coronavirus faute de moyens. Nous avons vu la perte de confiance des citoyen-nes vis-à-vis de chercheur-ses ayant des conflits d'intérêts avec des grandes entreprises, en particulier pharmaceutiques. Nous avons vu l'impasse que constitue l'externalisation de pans entiers de la recherche vers le privé : consommables de laboratoire introuvables, production de vaccins, marché juteux de l'édition scientifique, entreprises privées générant des résultats de recherche avec des données privées...

Dans ce contexte, nous aurions pu espérer une prise de conscience de l'impasse où nous conduit cette politique de la part du pouvoir en place.

Au contraire, le projet de Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR) de Vidal, vise à la poursuivre en renforçant la précarité des personnels et des financements : encore plus de budgets à l'ANR (Agence Nationale pour la Recherche, ne finançant que des projets à court terme), encore plus de primes individuelles, encore plus de CDD, création de CDI de « projet » s'arrêtant avec le projet, encore plus de restructurations, encore plus de liens avec les entreprises locales...

Une politique alternative est possible.

Pour la FERC CGT, il s'agit d'abord de rompre avec l'austérité et la précarité, mais il faut aussi un changement complet de paradigme, pour une production de connaissance scientifique et un partage du savoir qui soient à la hauteur des enjeux sociaux et environnementaux.

LE JOUR D'APRÈS,
JE VEUX
UN MONDE SANS LPPR



Objectif : propositions pour refonder un vrai service public de l'ESR

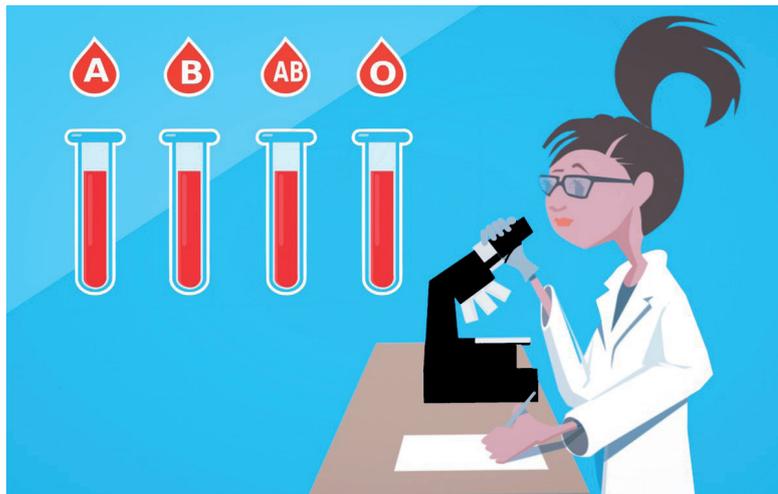
- Le renforcement du statut de fonctionnaire, seule garantie de l'indépendance des personnels vis-à-vis des pouvoirs économiques et politiques. Tout emploi pérenne doit être occupé par un fonctionnaire. La FERC est donc opposée à la généralisation de la précarité, avec notamment les CDI de mission ou des CDD « tenure track » prévus dans la LPPR. De même, la loi « Fonction publique » de 2019 qui organise le démantèlement du statut de fonctionnaire, avec la suppression des CHSCT et des CAP doit être abrogée.

- L'élargissement du service public par la nationalisation et la relocalisation sous contrôle des salarié-es et de la population, des activités de production de consommables pour la recherche, de médicaments et des protections sanitaires pour assurer notre indépendance sanitaire.

- La création d'un service public de l'édition scientifique.

- Un plan de titularisation des précaires et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de création d'emplois de fonctionnaires dans tous les corps. Il faut au moins l'équivalent de 70000 emplois titulaires à temps plein supplémentaires sur 4 ans.

- La recherche contractualisée en mode projet et l'évaluation « au mérite » associée aux primes individuelles nous conduisent droit dans le mur. Fondée sur le court terme et des « livrables » prédéfinis, elle limite le développement d'une libre recherche et met en concurrence les personnels et constitue un véritable gaspillage de temps et d'argent. La FERC exige la suppression de l'HCERES, de l'ANR, des « initiatives d'excellence », du CIR, et la redistribution des moyens aux unités et établissements sous forme de dotations pérennes.



Les aides à la recherche privée doivent être conditionnées à des contrôles stricts en matière de dépense de recherche et à des embauches de docteurs et docteuses.

- Le renforcement des organismes nationaux de recherche et des universités publiques dans leurs missions de développement des connaissances dans toutes les disciplines. La politique scientifique doit redevenir une de leurs prérogatives.

- Un plan national de recherche sur l'émergence de pathogènes et sur l'atténuation du changement climatique, coordonné par les instances scientifiques des organismes nationaux de recherche et des établissements de recherche publique concernés.

- La culture scientifique doit être développée dans la population.

- Le statut des enseignant-es du supérieur doit rester un statut d'enseignant-e-chercheur-se et la formation dispensée doit rester adossée à la recherche à tous les niveaux ou cycles de formation. La FERC dénonce aussi la tentative de généralisation de l'enseignement à distance, avec l'université « dématérialisée », sans contact humain et sans expérience du collectif, que Mme Vidal voudrait mettre en place pour la rentrée 2020.

- L'annulation des hausses de frais d'inscription et la gratuité des universités, ainsi qu'un véritable service public du logement étudiant, de la restauration universitaire et du service social pour la vie étudiante avec des moyens renforcés pour les CROUS, dont les personnels doivent être fonctionnarisés. L'université publique comme l'école doit être gratuite et accessible à toutes et tous.

Ces mesures ont un coût mais les moyens existent. Avec la mise en œuvre de ce plan alternatif ambitieux, l'investissement dans la recherche publique dépasserait à peine les 1 % du PIB et l'investissement global dans la recherche serait encore très loin des 3 % préconisés par l'Union Européenne. Ces propositions sont incompatibles avec le projet de loi actuel. La FERC demande le retrait de la LPPR et l'ouverture de vraies négociations avec les organisations syndicales sur la base des revendications largement partagées par les personnels de l'ESR. Pour faire face aux enjeux sociaux et environnementaux, nous avons plus que jamais besoin d'une recherche de qualité et de citoyen-nes formés par un Enseignement supérieur public correctement financé. La LPPR a provoqué une forte mobilisation des personnels, stoppée temporairement par le confinement. La FERC CGT contribuera à sa reprise.